

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Décembre 2013

L'ADDS-QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE !



Sommaire

L'amour ou l'argent par Mylène Moisan	P.2, 3
Info-Loi par Christian Loupret	P.4
Adieu Nicole par les militants et les militantes de l'ADDSQM	P.5
40 ans de luttes par Robert Roussel et Véronique Salmon	P.6, 7
Le 3 octobre 2013, le FCPASQ met la pression par Renée Dubeau et Jonathan Côté	P.8
Présentation d'Esther par Esther Baillargeon	P.9
Présentation de Laurence Gagnon-Roy par Laurence Gagnon-Roy	P.9
Présentation de Sabrina par Sabrina Lussier	P.10
L'implication à l'ADDS c'est très important par André Limoges	P.11
Un focus groupe par Sabrina Lussier	P.12, 13
Campagne de couronnes de Noël contre la hausse	P.14
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P.15
Calendrier	P.16



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



FAX
529-9455

www.addsqm.org



addsqm@bellnet.ca



8h30
à
17h

Lundi au vendredi



L'AMOUR OU L'ARGENT

28 octobre 2013 - par Mylène Moisan - LeSoleil

(Québec) Cathy Desormeaux a 35 ans. Mettons qu'elle rencontre un gars, le trouve de son goût, il la trouve de son goût. Ils jasant, le courant passe. Un moment donné, Cathy s'arrête, prend une grande respiration. «En passant, si on sort ensemble, il va falloir que tu me fasses vivre. Toujours.»

Le gars part en courant. Elle n'a même pas eu le temps de lui dire qu'il aura aussi à charge son fils de deux ans. Cathy ne peut pas travailler, ses jambes lui font faux bond et ses mains ne valent pas mieux. Tous les médecins s'entendent, elle est inapte à l'emploi; une maladie génétique qui tord sa cage thoracique et une opération qui a mal tourné quand elle avait 14 ans. Si elle avait pu travailler pour la peine, elle aurait des prestations de la Régie des rentes, le gars ne serait pas parti en courant.

Sauf que le chèque que Cathy reçoit chaque mois vient du ministère de la Solidarité sociale. Comme ça, chaque fois qu'elle devient la blonde d'un gars, elle ne reçoit plus un sou, devient une personne à charge. Elle dit «fardeau». «Il faut que je lui demande 5 \$ pour aller m'acheter des tampons!» Bonjour le romantisme.

Si elle reste toute seule toute sa vie, pas de problème, on lui versera chaque mois 918 \$, rubis sur l'ongle.

Remarquez, elle n'a pas pantoute la tête à ça ces temps-ci. Elle s'occupe de son garçon, Félix, qui a fêté ses deux ans samedi. Félix n'a plus de père. Il s'est suicidé le 4 juin, emporté par une dépression qu'il n'a pas soignée. Cathy se retrouve toute seule avec son corps en loque et son chèque.

Un chèque qui a bien failli être réduit de 228,66 \$, le montant de la rente d'orphelin de son fils. On lui a écrit une belle lettre pour lui dire ça, madame, désolé pour votre garçon, mais il n'est pas un orphelin comme les autres. Sa mère reçoit du BS, peu importe si elle est incapable de travailler. Dans le jargon, ils appellent ça les «contraintes sévères à l'emploi». Ils sont 129 640 au Québec.

Début octobre, Cathy a écrit aux médias, *Le Devoir* a publié l'histoire. Le gouvernement a corrigé le tir en quelques heures, Félix a pu garder sa rente d'orphelin et Cathy, son chèque. Il y avait un gros mais. «Au Ministère, on m'a dit que les médicaments de mon fils n'étaient plus remboursés, que si ça dépassait 228 \$, je pouvais alors renoncer à la rente d'orphelin pour qu'ils soient remboursés.»

Personne au gouvernement ne lui a dit qu'elle pouvait inscrire directement son fils à l'assurance maladie. Elle l'a appris par la bande, par un monsieur qui est allé s'informer dans une pharmacie.

«Toute ma vie, je serai soit dépendante du gouvernement, soit une personne à charge pour quelqu'un. J'ai 35 ans, je ne veux pas passer ma vie toute seule. Mais, en même temps, je ne vois pas de possibilité amoureuse. Quand un homme me dit qu'il va prendre soin de moi et de mon fils, j'ai des doutes. Je trouve ça gros. Qu'est-ce qui arrive si on se sépare, s'il nous *crisse* dehors?»

Elle va redemander son chèque et s'organiser comme elle peut en attendant que le premier arrive. Elle est devenue une experte de la débrouille. Elle est bien entourée aussi, ses parents, des amis, entre autres le meilleur chum du père de Félix. «S'il m'arrive quelque chose, c'est lui et sa conjointe qui vont s'occuper de mon fils.»

Cathy doit penser à ça.

Ce qu'elle veut, ce n'est pas bien compliqué. «Le montant est correct, j'arrive avec ça. Je ne veux pas la charité. Ce que je veux, c'est que la prestation soit versée à l'individu et non comme famille. Comme ça, je peux avoir un revenu peu importe ce qui arrive. Si je suis avec quelqu'un, le montant peut être plus petit, mais au moins un minimum pour aller prendre un café ou pour aller chez le dentiste.»

Je n'ai pas vu chez Cathy ce que je vois parfois chez ceux que la vie malmène, comme une amertume de vivre. Elle accepte cette maladie, ce statut de prestataire, cette pauvreté. Et ce fils, qu'elle n'a pas souhaité, qui s'est pointé après trois fausses couches. «J'avais mis une croix là-dessus.» Elle a eu un nouveau chum, est tombée enceinte, bébé s'est accroché. Elle est devenue deux personnes à charge. Cathy a rencontré Agnès Maltais il y a 13 ans pour lui parler du problème. «Elle m'avait écoutée. Elle était super d'accord et trouvait que ça n'a pas de bon sens. Mais maintenant qu'elle est ministre, elle ne peut pas faire ce qu'elle veut.» Elle peut juste faire du cas par cas, ce qu'elle fait quand c'est sorti dans les médias.

Cathy veut se battre pour que ça change, mais elle ne sait pas trop comment. «Ce n'est pas vrai que je vais passer ma vie à subir. Il faut se tenir debout, je suis prête à le prendre sur mon dos s'il le faut. C'est gratifiant de sentir qu'on fait quelque chose, qu'on n'est pas juste un numéro.»

Elle veut faire du bénévolat aussi. «Je peux parler au téléphone avec des personnes âgées. J'ai le goût de redonner aux autres, de me sentir utile.» Avant ça, il faut qu'elle règle la paperasse du père de Félix, du testament qu'il n'avait pas signé. Elle garde précieusement la lettre qu'il a écrite à son fils. «C'est très beau. Il lui dit qu'il ne le connaîtra pas, mais que la vie est comme ça.»

La vie ne devrait pas être comme ça.

Ce que Cathy veut plus que tout, c'est que son fils ait une belle vie, qu'il ne soit pas aspiré comme elle dans la spirale de la pauvreté. «Des fois, je regarde mon fils et je me dis : «Pauvre petit, t'aurais tellement pu tomber sur mieux.» Puis, elle se ressaisit. «Je me dis qu'il aurait pu aussi tomber sur pire.»

Félix est chanceux d'avoir une mère comme Cathy, si frêle et si forte à la fois. Il comprendra bien assez vite qu'on peut se tenir debout, même si on tient à peine sur ses jambes.



Augmentation dérisoire sélective

Depuis mars dernier, la Ministre Maltais nous promettait une augmentation du montant de base à l'aide sociale, c.-à-d. le 604 dollars mensuel. *Ne voilà-ti pas, que cette augmentation pour personne seule, tant attendue, vient d'être inscrite comme projet de règlement dans la gazette officielle du 1^{er} novembre dernier.*

Imaginez vous qu'après avoir coupé dernièrement les personnes de 55 à 57 ans, ainsi que les familles de deux parents avec enfant de 5 ans et moins de 129 dollars par mois, le gouvernement Marois nous annonce une augmentation sélective de 20 dollars par mois à partir du mois de février 2014, ainsi qu'un rajout de 10 dollars par mois pour chacune des années subséquentes 2015, 2016, 2017, ce qui fera une augmentation totale de 50 dollars/mois en janvier 2017.

Toute personne recevant une aide au logement ou habitant un HLM ne sera pas éligible à cette augmentation, que ce soit une subvention ou une allocation logement. Pour 2014 si l'allocation logement est moindre de 20 dollars/mois, l'aide sociale versera la différence. *Les personnes partageant leur logement avec un colocataire sont admissibles à cette augmentation.*

Pour ne pas rendre cette augmentation "attractive" il faudra avoir cumulé 6 mois de présences consécutives à l'aide sociale. L'adulte seul qui bénéficie seulement des services dentaires et pharmaceutiques est considéré au fin du calcul des mois consécutifs requis.

Une des principales revendications des groupes de défenses collectives des droits des personnes assistées sociales est la fin des catégories, madame la Ministre vient de rajouter une sous-catégorie...

Depuis 2011 le règlement sur l'aide aux personnes et aux familles prévoit que les prestations d'aide sociale soient indexées au 1^{er} janvier de chaque année.

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret



JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Décembre

Victor Charron
Jean Côté
Lise Dorion
Florence Jean
Nicole Miville Deschênes
Julie Gros Jean



Claire Moffatt
Francine Plamondon
Gaétane Pouliot
Rénald Sirois
Suzanne Talbot

ADIEU NICOLE

Par les militants et militantes de l'ADDSQM



C'est avec une grande tristesse que les membres et les salariéEs de l'ADDS QM ont appris le décès de Madame Nicole Papillon, survenu le 14 septembre 2013 après quelques semaines d'hospitalisation. Nous, les membres de l'ADDS QM, voulons lui rendre hommage pour tout son militantisme.

Depuis plusieurs années Nicole était impliquée dans le Comité de Noël, au St-Sauveur en fleurs, ainsi qu'au Comité Finances. Pendant plusieurs années, elle s'est impliquée au Comité organisateur et a dû s'en retirer bien involontairement et avec peine.

Nicole a fait du milieu communautaire sa deuxième famille, elle a passé plusieurs années au Centre des femmes de la basse-ville, plusieurs autres au Comité de Citoyens et citoyennes du Quartier St-Sauveur, ainsi qu'à l'Accorderie.

Encore dans les derniers mois, Nicole était préoccupée par la qualité de vie des résidents et résidentes de son logement, elle était membre de l'Association de locataires de son HLM.

Nicole a toujours eu à cœur la lutte à la pauvreté, même si dans les derniers mois elle ne participait plus aussi activement aux manifs, nous la sentions toujours avec nous dans nos luttes.

À la mesure de ses capacités, Nicole était capable de prendre des initiatives et assurait un certain leadership, par exemple pour la recherche de commandites où elle était imbattable, à plusieurs elle prodiguait ses trucs.

Nicole avait un certain sens de l'humour, elle taquinait certaines personnes, on se souviendra d'un certain Joseph Arthur. Elle riait quand Christian la surnommait Madame Butterfly ou miss Papillon.

Tous se souviendront de Nicole autour des petites caisses (argent), celle du Party de Noël et celle du St-Sauveur-en-fleurs.

Nicole, tu seras toujours dans notre cœur et notre mémoire et nous nous rappellerons de la militante dévouée que tu as été toutes ces années. Tu resteras gravée longtemps en chacun et chacune de nous.



40 ANS DE LUTTES !

Par Robert Roussel et Véronique Salmon



Par un beau samedi matin ensoleillé et froid, une quarantaine de militantEs et de salariéEs (d'hier à aujourd'hui) se sont rencontrés afin de se remémorer les différentes luttes menées par l'ADDSQM au cours des 40 dernières années. En autobus, nous nous sommes dirigés vers cinq lieux qui définissent assez bien les luttes de l'ADDSQM : le parlement, le parc de l'Esplanade, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le bureau de madame Agnès Maltais et les locaux de l'ADDSQM.

Premier arrêt : le parlement

Par des photos et des témoignages de personnes présentes à l'époque, nous avons souligné des luttes marquantes concernant la réalité des personnes assistées sociales. L'ADDSQM a manifesté, occupé, participé à des commissions parlementaires, siéger, « sloguer », chanter, au parlement afin de dénoncer des coupures ou des injustices vécues à l'aide sociale.



Deuxième arrêt : le parc de l'Esplanade

Toujours à l'aide de témoignages et de photos, nous avons parlé des vigiles de résistances contre des réformes et des lois injustes (projet de loi 186, loi 112, loi 57). Parmi les événements marquants, le parc aura été occupé durant un mois, 24 heures par jour, du 15 novembre au 15 décembre 1997 pour dénoncer le projet de réforme 186.

Troisième arrêt : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Dans le hall du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, en plus de nous réchauffer, nous avons, entre autres, souligné les semaines de la dignité des personnes assistées sociales, un bref retour des quarante dernières années.



Quatrième arrêt : le bureau de madame Agnès Maltais

Devant les bureaux de madame Agnès Maltais, nous avons présenté les occupations de bureaux de députés et de Ministres responsables au cours des années de l'aide sociale. Cette présentation a été précédée d'un « lip dub » (une chanson collective filmée) qui sera présentée à la soirée retrouvaille du 28 mars prochain.



Cinquième et dernier arrêt : le 321 Carillon

Nous avons terminé cette aventure par un festin collectif digne des meilleures manifestations, ayant comme met principal DE LA PIZZA !!!



**ON VOUS ATTEND LE 28 MARS 2014
POUR LA SOIRÉE RETROUVAILLES !**



LE 3 OCTOBRE 2013 LE FCPASQ MET LA PRESSION

Par Renée Dubeau Jonathan Côté



Environ 123 000 personnes vivant seules dites « sans contrainte à l'emploi » sont prestataires de l'assistance sociale dans la seule province du Québec. Ces personnes doivent vivre avec un budget annuel de 7 248\$, soit 604\$ par mois. Je vous mets au défi de faire un budget raisonnable avec un si faible revenu ; mis à part quelques étudiantEs, rares sont les personnes qui sont capables d'être si économes dans notre société.

Avec ces prestations de 604\$ par mois, les personnes assistées sociales vivant seules et dites « sans contraintes à l'emploi » doivent subvenir à l'ensemble de leurs besoins ; se loger, se nourrir, se vêtir et les frais affairant à la recherche d'emploi bien sûr! Avec si peu de moyens, on peut se demander comment ces personnes peuvent parvenir à faire bonne impression devant un futur employeur...

L'hiver dernier, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Agnès Maltais, annonce sans prévenir des modifications à l'aide sociale. Ces modifications règlementaires sont contestées, non seulement par les groupes qui travaillent avec les personnes en situation de pauvreté, mais aussi dénoncées par la « Commission des droits de la personne », la « Protectrice du citoyen » et bien d'autres. Parce que loin d'améliorer la situation de ces personnes, cette réforme ne respectait pas leurs droits fondamentaux.

Tout au long de la campagne de grogne contre les coupures, la ministre Maltais nous dit qu'il y aura bientôt des bonifications. En avril, elle affirme qu'elle annoncera en mai une augmentation significative et progressive. En mai, elle convoque la presse pour leur dire que l'annonce se fera à la rentrée en septembre. En septembre, la Ministre garde le silence sur les bonifications.

Le 3 octobre 2013, la porte-parole du **Front Commun des Personnes Assistées Sociales du Québec (FCPASQ)**, Mme Amélie Châteauneuf, se rend à la tribune de la presse du Parlement du Québec, pour lancer un cri d'alarme et sommer la Ministre d'annoncer ces bonifications. Accompagnée par une dizaine de Citoyennes et Citoyens recevant des prestations d'assistance sociale, elle présente la situation que vivent ces personnes et demande l'abolition des catégories de personnes à l'aide sociale. Concrètement, le FCPASQ rappelle que les prestations de base sont insuffisantes et place des personnes dans des situations de danger. Parce que tous ont les mêmes besoins et que tous devraient couvrir leurs besoins essentiels, donc tous devraient avoir un chèque de 918\$ par mois (montant alloué aux personnes jugées incapables de se trouver un emploi). Dès ce jour, nous invitons les personnes assistées sociales à téléphoner à la Ministre afin de lui rappeler son engagement envers nous et que l'annonce tarde à arriver.

La mesure proposée par le FCPASQ nous coûterait environ 800 millions de dollars de plus par année. Cette somme peut sembler astronomique à une personne qui travaille pour gagner son revenu et qui verse une bonne partie de son salaire en impôts au gouvernement. Cependant, cette somme est bien peu comparée à ce que pourrait nous coûter socialement la situation des personnes assistées sociales : pauvreté, malnutrition, isolement social, itinérance... Il est grand temps de permettre aux personnes subsistant de l'assistance sociale d'avoir accès à un niveau de vie décent qui leur accorde des chances égales d'avoir accès au marché du travail. Maltais, qu'est-ce que tu fais?





PRÉSENTATION D'ESTHER

Par Esther Baillargeon

Bonjour !

J'ai déjà eu la chance de croiser certains d'entre vous au cours de ces derniers mois, mais pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je vais me présenter. Je m'appelle Esther Baillargeon, j'ai 20 ans et je suis étudiante au Cégep de Lévis-Lauzon en technique de travail social. Depuis le mois de septembre, j'effectue un stage à l'ADDSQM qui se poursuivra jusqu'à la fin mai.

Tout d'abord, j'aimerais vous faire part de comment je trouve mon stage jusqu'à présent. J'aurais bien des choses à en dire, mais je vais les résumer en un mot : wow ! J'en ai autant appris au cours de ces derniers mois qu'au cours de toute ma technique et j'exagère à peine. Car les choses que j'apprends ici ne se retrouvent pas nécessairement dans les livres. Elles se trouvent dans la réalité et dans le concret. À l'ADDSQM, je peux me dépasser et participer à des événements auxquels je n'aurais jamais pensé participer ! J'aime beaucoup le fait de sentir que je peux avoir un rôle à jouer dans les changements que nous voulons apporter à notre société et de pouvoir y contribuer.



Je n'aurais jamais pu espérer me retrouver dans un meilleur milieu de stage et je tiens à vous en remercier sincèrement, car chacun de vous, de façon directe ou indirecte contribue à ce que mon expérience de stage me soit le plus profitable. De mon côté, je vais faire tout ce que je peux, pour vous démontrer mon intérêt face à ce que vous faites et à quel point l'ADDSQM est une chance dans ma vie ainsi que dans mon parcours professionnel.

Finalement, merci de m'accueillir parmi vous, j'espère vous croiser dans les prochains mois.



PRÉSENTATION DE LAURENCE GAGNON-ROY

Par Laurence Gagnon-Roy

Bonjour!

Je m'appelle Laurence Gagnon-Foy et j'ai le plaisir cette année de collaborer avec votre Association pour la défense des droits sociaux. Je suis en dernière année de droit à l'Université Laval et j'essaierai de mettre mes compétences à l'œuvre pour répondre à des questions qui touchent le quotidien des membres. Surveillez le site Internet de l'ADDSQM, vous trouverez bientôt une foire aux questions avec des capsules que je rédigerai et qui, je l'espère, vous seront utiles!



PRÉSENTATION DE SABRINA

Par Sabrina Lussier

Bonjour à tous! Je m'appelle Sabrina

Je suis étudiante en service social à l'Université Laval et j'effectuais mon stage à l'ADDSQM à temps plein de septembre à décembre. Malheureusement, mon stage s'achève dans quelques semaines, mais je repars avec une magnifique expérience et le souvenir de personnes tellement sympathiques!

La raison pour laquelle j'ai choisi ce stage est en lien avec les observations que j'avais faites lors de mon premier stage au CHUL sur le département de psychiatrie. Les personnes étaient épuisées, découragées de vivre de l'instabilité d'emploi dû à des problèmes de santé mentale et/ou physique. J'ai vu que dans bien des cas, l'aide sociale doit devenir pour eux un soutien de dernier recours afin de les aider à surmonter les nombreux problèmes qu'ils rencontrent. J'ai vu aussi, de façon bien décevante, la complexité du système et la réalité à laquelle ces personnes sont confrontées. J'ai réalisé que je connaissais mal la réalité des personnes assistées sociales et je voulais en apprendre plus sur l'aide sociale et ses impacts.

Lorsque je suis arrivée, j'ai reçu un accueil chaleureux et rencontré des personnes très impliquées dans leur communauté. Ce qu'on pense n'a rien à voir avec ce qu'ils sont réellement. Les personnes assistées sociales s'impliquent comme membres à l'ADDS pour se réunir collectivement afin de défendre non seulement leurs propres droits, mais aussi ceux de toutes les personnes démunies vivant des injustices sociales. En participant à plusieurs regroupements dont l'ADDS fait partie, j'ai observé que plusieurs organismes non subventionnés devraient fermer leur porte si ce n'était de l'implication bénévole de personnes assistées sociales. Ces dernières permettent donc à des organismes communautaires de poursuivre leurs missions malgré leur manque de financement et de ressources matérielles et humaines.

Alors que d'un côté, la société véhicule des idées préconçues comme quoi les assistés sociaux sont faibles et ne font rien, j'ai observé de l'autre des personnes occupées parfois 7 jours sur 7 et composées de plusieurs forces malgré certaines difficultés. En effet, j'ai décelée de belles habiletés de communication verbale et écrite, une bonne culture de leur ville et province et son histoire, une bonne connaissance des ressources de leur communauté, une belle ouverture aux autres et un respect des différences, plein de bonne volonté pour s'aider eux-mêmes ainsi que les autres et j'en passe. Bref ce sont des personnes comme tout le monde, avec leurs forces et leurs faiblesses, très ouvertes sur les autres et qui auraient mérites à être connues davantage dans un esprit d'ouverture et de non-jugement.

J'ai appris plus ici en deux mois sur ces personnes qu'en trois années de BAC à lire des écrits scientifiques qui ne reflètent jamais réellement ce qu'ils vivent comme obstacles et surtout, ce qu'ils sont réellement. Je termine donc par un merci spécial aux personnes assistées sociales membres de l'ADDS de m'avoir accueillie aussi chaleureusement et d'avoir partagé leur vécu avec moi pour m'aider à mieux les comprendre. Également un remerciement aux salariés de l'ADDS qui ont répondu à toutes mes questions et m'ont transmis leur passion pour l'organisation communautaire en plus d'un intérêt marqué pour la défense de droits contre les injustices sociales qui sévissent dans notre société. Au plaisir de continuer ce combat avec vous, ne lâchez surtout pas!





L'IMPLICATION À L'ADDS C'EST TRÈS IMPORTANT

Par André Limoges

Bonjour, je m'appelle André Limoges et j'ai 75 ans. Ça fait quelques années que je m'implique à l'ADDS. Pour moi, c'est une grande découverte de savoir qu'il y a un groupe qui défend les droits des personnes assistées sociales. En arrivant à l'ADDS, je me suis senti accepté et j'ai embarqué dans plusieurs comités. J'ai essayé de faire mon possible. Ça m'a permis de découvrir ce que les comités de l'ADDS font et de me sentir de plus en plus responsable.

Je suis actuellement à la retraite mais j'ai longtemps été une personne assistée sociale. Je sais ce que c'est la misère. J'ai vécu plusieurs années à Montréal, dans la rue, à cause de mon problème de boisson. Je ne voulais pas me faire aider par personne. À l'occasion, je pouvais dormir à la Maison du Père. Je suis revenu à Québec et j'ai habité à l'Auberivière. J'y ai fait du bénévolat durant 5 ans, j'organisais les spectacles. À mon départ de l'Auberivière, je suis devenu intervenant bénévole de nuit. J'ai aussi travaillé bénévolement au Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, et c'est de cette façon que j'ai connu l'ADDSQM. J'aimerais remercier tout le personnel du Comité de citoyens pour m'avoir fait connaître l'ADDS. C'est Claude Garneau qui m'a parlé de l'ADDS et qui m'a offert de m'y impliquer et d'y faire du bénévolat.

En terminant, je veux remercier tous les militants et militantes, ainsi que les salariéEs de l'ADDSQM de m'avoir accueilli et de m'avoir informé du fonctionnement de l'ADDS.





Un focus groupe pour une meilleure compréhension du vécu des personnes assistées sociales

Par Sabrina Lussier

Dans le cadre de mon stage à l'Association pour la défense des droits sociaux de Québec Métro, je devais colliger et analyser des données sur les caractéristiques des personnes assistées sociales. Je crois que personne n'est plus experte pour m'expliquer leur vécu et les difficultés qu'elle rencontre que celle vivant les situations. J'ai alors eu envie de créer un groupe de partage réunissant des personnes assistées sociales afin d'aborder différents sujets pour approfondir ma compréhension. J'aimerais partager avec vous ce qui en est ressortit.

La première activité consistait en un tour de table où chacun des participants me racontait la situation les ayant menés à avoir recours à l'aide sociale. Les participants relataient être passés par des mises-à-pieds, du chômage, des congédiements. Il devenait alors difficile de sortir de ce cycle perpétuel. Les problèmes menant à l'utilisation de l'aide de dernier recours peuvent être multiples; situation de pauvreté, difficultés d'apprentissages, problème de santé mentale et physique etc. Cela me fait réaliser que lorsqu'on rencontre ce genre de problèmes et qu'il n'y a personne pour nous aider à remédier à la situation, les problèmes s'accumulent et on n'arrive plus à sortir de ce cercle vicieux. Les personnes sont alors contraintes à avoir recours à l'aide sociale, mais cette dernière efface-t-elle tous ces problèmes? Peut-être que oui pour certains, mais l'activité suivante m'a fait réaliser qu'elle engendre parfois de nouveaux problèmes.

Ce qui est ressortit ce sont des contradictions intéressantes entre ce que l'aide sociale représentait pour eux avant d'y avoir recours et après l'avoir utilisée. Par exemple, des prestataires expliquaient avoir utilisé l'aide sociale parce qu'ils avaient de la difficulté à se trouver un emploi alors qu'ils ne recevaient aucune aide de la part de leurs agents et qu'ils finissaient par être rejeté du marché du travail parce qu'ils étaient est sur l'aide sociale. D'autres me faisaient part du fait qu'ils avaient effectué une demande car ils avaient besoin d'aide et qu'ils désiraient trouver leur place dans la société, pour au final, se faire rejeter de la société et de sa famille parce qu'ils sont assistés sociaux. La dernière contradiction concernait le fait de demander de l'aide parce qu'ils font une dépression alors que la complexité du système et le manque de soutien épuisent encore plus. L'aide sociale semble donc avoir des effets contradictoires pour les personnes qui y ont recours, mais elle engendre aussi de nouveaux problèmes. Il y a notamment le fait que les personnes assistées sociales vivent beaucoup de solitude car leurs relations sont plus difficiles avec leur entourage, elles sont victimes de préjugés, vivent beaucoup de rejet, ne sont pas reconnues par la société, elles font face à un manque de services (moins bon soins médicaux, difficultés d'accès à un bon logement...), plus de difficultés à faire valoir leurs droits, elles vivent beaucoup de honte et aussi de la culpabilité. L'aide sociale semble donc être à la fois une aide, mais aussi un fardeau lourd à porter.

J'ai ressentie le besoin d'inclure une activité sur les préjugés puisque ces derniers semblent avoir une emprise sur le bien-être des personnes assistées sociales. Les participants m'exprimaient que ce qu'on entend à propos d'eux dans les médias et radios-poubelles n'aide pas pour ce qui est de l'opinion public. Ils ressentent de l'incompréhension et de la colère face à cela puisque ce n'est pas leur réalité. On entend «qu'ils ne sont que des paresseux qui boivent de la bière» alors que la plupart ont des horaires chargés à cause de leur implication dans plusieurs organisations communautaires. Malheureusement, cette image du «paresseux» entre dans la tête des gens et les personnes assistées sociales sont victimes d'idées faussetés à leur sujet. Lorsqu'elles se cherchent un emploi, soit elles se font discriminer directement, soit elles ont de faux espoirs laissés par des employeurs qui ne les rappellent jamais. Elles doivent affronter les regards quotidiens des professionnels des services publics ou des employés de la banque à chaque mois. Un membre racontait qu'il trouve difficile de faire des nouvelles rencontres et appréhende toujours le moment où on lui demande ce qu'il fait dans la vie. Les participants ont dit ressentir beaucoup de honte, que parfois, ils ont «juste envie de se cacher dans un coin», comme l'a bien décrit un membre. D'un côté, ils voudraient se défendre, mais de l'autre, les émotions ressenties les enferment dans une sorte de mutisme.

Les participants ont mentionnés que les pires préjugés sont ceux provenant de leur famille et entourage. Un membre disait se faire traiter «d'incapable» alors qu'il devait plutôt avoir besoin de se faire rappeler ses forces. D'autres se faisaient reprocher «qu'on a pas de femmes, pas de jobs...qu'on a rien» alors qu'ils auraient espéré se faire donner le soutien pour l'obtenir. En général, les participants ont ressortit des sentiments de trahison et de rejet. Alors que certains se font mettre à l'écart par les membres de leurs familles, d'autres ont été obligés de couper les ponts avec eux car leur entourage ne les acceptaient pas. À la longue, la solitude, ça pèse lourd.

De toute évidence, toutes ces idées préconçues engendrent des émotions et des sentiments intenses. Selon moi, à force de se faire répéter qu'on ne vaut rien, on finit par le croire. Ça nous rend démunis en tant qu'individu, en plus de nous laisser appauvri au niveau des ressources. Je crois qu'on finit alors par se demander si nous avons réellement notre place dans la société.

J'ai, par la suite, effectué une activité avec les participants afin de m'aider à mieux comprendre leurs perceptions sur leurs rapports sociaux. J'ai noté plusieurs rapports conflictuels avec la population en générale, mais les membres m'ont expliqué qu'il n'y aurait pas de ressentiments à l'égard des autres citoyens s'il n'y avait pas de jugement de leur part. Au sein des personnes assistées sociales, on retrouvait des rapports soit neutres, soient chaleureux. J'ai donc compris que certains se sentaient appartenir à ce groupe, sans plus, alors que d'autres s'y sentent mieux puisqu'ils ne sont pas jugés. Les participants étaient unanimes en mentionnant des rapports chaleureux avec les salariés et membres de l'ADDS. Ils ont mentionné qu'en plus de ne jamais se sentir jugés, ils se sentent écoutés, soutenus et respectés pour ce qu'ils sont.

Dans le cadre du 40^e anniversaire de l'ADDS, je tenais à aborder un aspect contributif de l'organisation dans la vie des personnes. Il existe très peu d'endroits où ces derniers peuvent obtenir du soutien sans se sentir jugés et l'ADDS en fait partie. Je demandais donc aux participants de choisir un objet sur la table qui pourrait représenter leurs rapports avec l'ADDS. Voici les objets qu'ils ont choisis et leur représentation :

- **Ampoule** : «Le fait de venir ici a amené de la lumière dans ma vie.»
- **Porte poignet pour sport** : «J'ai choisit cet objet car il est tout doux et douillet et qu'ici, je me suis senti bien accueilli. Aussi, l'approche des intervenants est tout est en douceur.
- **Fleur** : Les gens ici sont toujours accueillants et souriants.»
- **Pantoufle** : «ici on s'entraide, on se donne du réconfort et on se sent confortable»
- **Bouteille d'eau** : «J'avais soif avant d'arriver ici, soif de m'en sortir et d'apprendre. Ici, on m'a abreuvé, on m'a appris, on m'a aidé à m'en sortir.»
- **Support** : «Parfois, on vit des moments difficiles et à l'ADDS, il y a toujours quelqu'un pour nous donner un coup de main. Pour moi, l'ADDS est un support.»

Non seulement l'organisme semble avoir apporté de l'espoir dans la vie des personnes, mais offre également un milieu chaleureux et accueillant où les membres ne se sentent pas jugés. De plus, à plusieurs reprises, les participants ont fait part des attitudes positives des intervenant(e)s à leur égard. Ils ne leur fournissent pas les solutions toutes faites, mais ils croient en eux, en leurs capacités et prennent le temps de leur expliquer les choses, de leur apprendre afin qu'ils puissent eux-mêmes affronter les situations difficiles.

Ce que j'ai réalisé par cette activité, c'est que les personnes assistées sociales ont vécu plusieurs situations difficiles qui les ont contraintes à faire des choix tout aussi difficiles. Que le système qui est conçu pour les aider est complexe et les nuit sous plusieurs aspects malgré le soutien minime qu'il leur apporte. Enfin, j'ai compris que sans les organismes communautaires comme l'ADDS, les personnes démunies se retrouveraient seules pour défendre leurs droits, comme David contre Goliath. J'espère que bientôt, le gouvernement reconnaîtra l'incommensurable travail de ces personnes dévouées qui œuvrent dans le communautaire avec peu de ressources et qui se battent contre les injustices sociales auxquelles les personnes sont confrontées.



J'aimerais terminer avec un remerciement spécial aux personnes assistées sociales membres de l'ADDSQM qui ont acceptées de participer à cette expérience et qui ont partagé leur vécu.

Continuez le combat!



Campagne de couronnes de Noël contre la hausse

La hausse des tarifs d'électricité, est une mesure régressive qui touche davantage les ménages les plus pauvres. En cette période de l'année, la Coalition pour la justice sociale vous invite à vous afficher contre la hausse des tarifs d'électricité.

Plusieurs façons simples d'agir :

1. Fabriquez et affichez votre propre couronne de Noël contre la hausse.



2. Prenez-vous en photo avec votre couronne ou simplement avec une feuille de papier mentionnant votre désaccord et envoyez-la nous à couronnescontrelahausse@gmail.com.

IMPORTANT : Les photos reçues seront publiées sur notre site web : couronnescontrelahausse.tumblr.com

3. Informez-vous sur le site nonauxhausse.org

4. Participez à une action organisée près de chez vous le 28 de chaque mois !

5. Parlez-en autour de vous, trop de gens ignorent complètement la situation.

Pour nous joindre, écrivez à coalitionjusticesociale@gmail.com

Saviez-vous que votre facture d'électricité pourrait grimper de 7,3% cette année ?



Si vous ne le saviez pas, ce tract est pour vous !

Avec une hausse de 7,3%, plusieurs familles risquent de se retrouver rapidement dans le noir !



Le nombre de débranchements a connu un bond spectaculaire depuis 2010, atteignant les 50 000 interruptions en 2011.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, seulement 10 à 15% des débranchements touchent des ménages à faible revenu.



NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

Journée planification

Près d'une vingtaine de militantEs se sont rencontrés le 12 septembre afin de planifier l'année au niveau des luttes, du 40e anniversaire de l'ADDSQM, des représentations, etc.



Assemblée générale d'orientations

Le 16 septembre, une vingtaine de membres ont participé à l'assemblée générale d'orientations dans laquelle nous avons, entre autres, présenté le plan d'action de l'année !



Manifestation à Montréal

Le 28 septembre, l'ADDSQM a participé à une manifestation à Montréal contre les mesures d'austérité du Parti Québécois. Nous étions 7 militantEs de l'ADDS.

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

Le 17 octobre, nous avons exigé l'élimination de la pauvreté en parodiant le MESS concernant l'aide sociale et en marchant jusqu'au Centre Lucien Borne pour manger une soupe. 15 personnes de l'ADDSQM étaient présentes.



Sortie de la rentrée

Le 3 octobre, nous sommes allés regarder un film à la bibliothèque et nous avons souper ensemble après. Nous étions 15 militantEs.



Manifestation des organismes d'action communautaire autonome

Le 24 octobre, nous étions 12 personnes à participer à une manifestation pour demander une meilleure reconnaissance et un meilleur financement des organismes d'action communautaire autonome. Nous avons marché sous la bannière du Regroupement des organismes de défense collective des droits (RODCD).



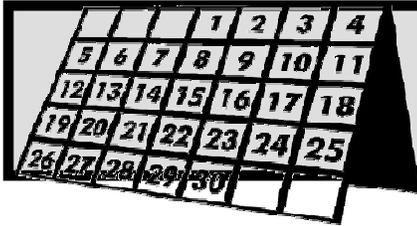
Le 6 novembre, le REPAC nous a donné une formation sur les hausses d'Hydro. Douze militantEs ont participé.

Le 31 octobre, nous nous sommes donné une formation sur les élections municipales. Nous étions 13 personnes.

Manifestation du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)

Le 13 novembre, une dizaine de militantEs de l'ADDSQM sont allés manifester avec le RODCD parce que les organismes en défense collective des droits sont parmi les moins bien financés du milieu communautaire et que pour le moment, nous ignorons toujours si ces organismes se retrouveront "dedans ou dehors" du nouveau cadre de référence de l'action communautaire...





CALENDRIER

Décembre 2013

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
2 <u>9h30</u> Comité organisateur	3 <u>14h</u> Comité party de Noël	4 <u>9h30</u> Comité party de Noël <u>17h à 19h (5 à 7)</u> Combat des chefs du FSGP	5 <u>9h30</u> Comité luttés	6	7
9	10 <u>9h30</u> Comité communication accueil et recrutement <u>13h30</u> Atelier droit aide sociale	11 <u>9h30</u> Comité femmes	12 <u>17h30</u> Fête de Noël	13	14
16	17	18	19	20	21
L'ADDSQM EST FERMÉ DU 16 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER →					
23	24	25	26	27	28
L'ADDSQM EST FERMÉ DU 16 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER →					
30	31				
L'ADDSOM EST FERMÉ →					

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*